

CAPL de catégorie A du 13 juillet 2012 mutation au 1^{er} septembre 2012

DECLARATION LIMINAIRE

Pendant 5 ans, notre administration a été un chantier réformiste permanent. Les différentes mesures prises sous l'égide de la RGPP et notamment la fusion DGI-DGCP ont affaibli nos services. Les résultats sont là aujourd'hui :

- des milliers d'emplois ont été supprimés.
- les agents ne peuvent plus exercer l'ensemble de leur missions et subissent une forte dégradation de leurs conditions de travail.

Le nouveau gouvernement affiche une volonté d'arrêter la RGPP et de lancer un nouveau projet de refondation et de modernisation de l'action publique.

Pour la CGT Finances Publiques, cette perspective doit clairement prendre appui sur les revendications que les personnels portent depuis des années. Notre intervention syndicale visera à concrétiser cette exigence et à ouvrir de véritables négociations, à tous les niveaux, sur l'ensemble des contentieux revendicatifs.

Pour ce qui concerne la CAP de ce jour, la CGT condamne la publication tardive du mouvement national. En effet, nos collègues rencontreront des difficultés pour organiser leur arrivée (logement, scolarité,...). Une confirmation d'affectation mi-juillet pour une mise en place au 1^{er} septembre affiche clairement un mépris vis à vis des agents.

Nous vous demandons également de nous transmettre les documents sur une clef USB différente selon le corps comme pour la CAP de révision de la note.

Les élus CGT réaffirment la revendication d'arrêt des suppressions d'emplois mais également de combler les postes vacants.

Concrètement nous constatons que plusieurs postes sont vacants dans les BDV. Deux postes en SIE ne sont pas pourvus : SIE RANGUEIL et SIE TOULOUSE SUD-OUEST. Concernant ce dernier, nous déplorons qu'un poste nouvellement créé ne soit pas pourvu alors que les charges du service sont en augmentation constante.



Toulouse, le 25 juillet 2012

Syndicat CGT Finances Publiques
Section de Haute Garonne
Centre Régional des Finances Publiques
Place Occitane

31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>
cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTE-RENDU

Lecture des déclarations liminaires des OS

Nous avons interpellé la direction sur la question des règles applicables dans le cadre du mouvement national. Nous avons constaté les faits suivants :

Au stade du projet, deux types d'affectation sont prévues :

- les affectations selon la règle de l'ancienneté en poste fixe.
- le contingent de 50% en rapprochement affecté ALD

Cette année plusieurs collègues, ALD au moment du projet ont obtenu un poste fixe dans le cadre de la CAP nationale avec une ancienneté administrative inférieure à celle de collègues ayant déposé une demande insatisfaite.

Par exemple, un collègue arrivant d'un autre département 5ème échelon obtient ALD dans le cadre du projet puis un poste fixe à l'issue de la CAP.

A ses côtés, un collègue du 31 ou extérieur échelon 8, n'obtient pas de poste dans le cadre du mouvement normal (absence de priorité).

Cette situation correspond à une entorse grave à la règle de l'ancienneté administrative.

Aucune réponse n'a été apportée par la DG à ce jour.

Les OS attendent des explications prochainement. Elles exigent que les collègues disposent d'une véritable lisibilité sur les mutations notamment à travers une application stricte de la règle de l'ancienneté administrative.

Ordre du jour

- **Approbation du PV du 09/09/2011 relatif au recours en notation des inspecteurs de la filière gestion publique**

Votes OS :

CGT FINANCES PUBLIQUES : contre
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES : abstention
FO : pour
Vote administration : pour

- **Approbation du PV du 16/09/2011 relatif à la liste d'aptitude de B en A des agents des deux filières**

Votes OS :

CGT FINANCES PUBLIQUES : abstention

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES : pour
FO : pour
Vote administration : pour

- **Approbation du PV du 03/01/2012 relatif au mouvement de mutation des inspecteurs filière gestion publique au 01/03/2012**

Votes OS :

CGT FINANCES PUBLIQUES : contre
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES : abstention
FO : pour
Vote administration : pour

- **Mouvement de mutation au 01/09/2012 des deux filières**

Filière gestion publique

Un départ en retraite prévu en 2013 sur le SIP SUD-OUEST ne sera pas remplacé. Le poste sera recalibré A filière fiscale.

Votes OS :

CGT FINANCES PUBLIQUES : contre (la totalité des postes n'est pas pourvue)
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES : contre
FO : abstention
Vote administration : pour

Filière fiscale

Votes OS :

CGT FINANCES PUBLIQUES : contre (la totalité des postes n'est pas pourvue)
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES : contre
FO : abstention
Vote administration : pour

Le poste du SIE RANGUEIL est « pourvu » au moment de la CAPL par le biais d'un détachement.

Le SIE SUD-OUEST a théoriquement bénéficié de la création d'un nouveau poste de A SIE. En réalité ce poste ne sera réellement occupé qu'à hauteur de 20% par un collègue travaillant sur un autre site.

Contrairement aux documents initialement diffusés, le solde positif des emplois A du 31 n'est pas de 3,2, mais de 0,7.

Ce décalage est illustré par l'absence d'affectation d'un collègue à temps complet sur un poste nouvellement créé.

Vos représentants CGT Finances Publiques

Nathalie GARCIA

Caroline VEGA

Expert : Jean-Jacques BERGOUGNOUX

N'hésitez pas à prendre contact pour toute question